

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le **MERCREDI 30 mars 2011 à 18 h30** à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux et Mélanie Fontaine, et messieurs les conseillers Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Guylaine Courchesne, adjointe administrative*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT :

Tout le monde est présent à cette assemblée spéciale.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-03-064

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Bougie Bus ;
04. Annulation de la résolution 2011-03-050 ;
05. Taxe d'accise – Respect des modalités s'appliquant à notre municipalité ;
06. Membres du CDL – Nominations ;
07. Bilan 2010 du CDL – Approbation ;
08. Tests de neige usées – Demande de soumissions ;
09. Avis de motion – Règlement d'emprunt – Travaux d'aqueduc, d'égout pluvial et de voirie – rue Hector, et un emprunt pour en payer une partie des coûts ;
10. Période de questions ;
11. Levée de l'assemblée.

03. BOUGIE BUS – Participation 2011 et approbation des prévisions budgétaires

CONSIDÉRANT la réception des prévisions budgétaires 2011 de l'organisme précité, de même que le tableau présentant le partage des contributions financières des municipalités participantes et fixant la nôtre à 6 807\$;

EN CONSÉQUENCE,

2011-03-065

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2011 et d'autoriser un déboursé au montant de 6 807\$ à Bougie Bus inc., représentant notre participation financière pour l'année 2011.

Afin de donner application à la présente résolution des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Quote-part – Bougie Bus » 02 370 00 951

04. ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2011-03-050

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est produite, en n'indiquant pas le montant par habitant, sur la résolution 2011-03-050;

EN CONSÉQUENCE,

2011-03-066

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver l'annulation de la résolution 2011-03-050 à la demande du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire.

05. TAXE D'ACCISE – Respect des modalités s'appliquant à notre municipalité

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

2011-03-067

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

06. DÉSIGNATION DU CDL—Nominations du comité de développement local

CONSIDÉRANT qu'il est important et nécessaire pour la municipalité d'avoir un comité de développement local ;

2011-03-068

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer le conseil du CDL soit : messieurs Sylvain Traversy, président du comité et conseiller municipal, Marcel Lavoie, conseiller municipal, Bernard Desgens, représentant de

la Société Historique de Pierreville, Jean-Christophe Proulx, Jean-Yves Descôteaux et madame Ginette Boisvert.

07. BILAN 2010 DU CDL -- Approbation

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville doit produire un bilan du Pacte rural 2007-2014 à chaque année ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement local a procédé au bilan pour l'année 2010 du Pacte rural 2007-2014 ;

2011-03-069

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner le bilan 2010 du Pacte rural 2007-2014 tel que rempli par le comité de développement local et de le déposer au CDL de la MRC Nicolet-Yamaska.

08. TESTS DE NEIGES USÉES – Tests obligatoires

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville doit prendre des tests de l'eau du bassin des neiges usées, et ce, quatre fois par année, et envoyer les résultats au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

2011-03-070

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Les Laboratoires SM inc de Longueuil, étant donné qu'ils font déjà l'analyse de nos tests d'étangs et de Ph, pour analyser les tests de neiges obligatoires, tel que demandé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

09. AVIS DE MOTION – Règlement d'emprunt – Travaux d'aqueduc, d'égout pluvial et de voirie – rue Hector, et un emprunt pour en payer une partie des coûts

2010-03-071

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Sylvain Traversy à l'effet qu'un règlement d'emprunt sera adopté lors d'une séance ultérieure, décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout pluvial et de voirie de la rue Hector et un emprunt pour en payer une partie des coûts.

09. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'étant posée, nous poursuivons la séance spéciale.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-03-072

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h45.

Note : il y avait aucun citoyen(ne) présent(e) lors de cette séance régulière.


André Descôteaux, maire


*Guylaine Courchesne, adjointe administrative
Secrétaire de l'assemblée*